

Arrondissement Sud-ouest

Compte rendu et commentaires

Par Marcel Sévigny

Séance du Conseil d'arrondissement
du 1^{er} mars 2011

5 ÉluEs

Benoît Dorais, Maire

Véronique Fournier, conseillère de ville, **Sophie Thiébaud** conseillère arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri, Petite-Bourgogne), **Daniel Bélanger** conseiller de ville et **Huguette Roy**, conseillère d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 70 000 personnes

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des structures créées et contrôlées directement par les gens.

Les éluEs de la majorité allongent leur période d'information. Trop d'information c'est comme pas assez !

En manchette :

- Terrains du CN : 1 ou 2 blocages empêchent de régler
- Le logement social est maintenant pris au sérieux
- 275 000\$ pour les grands développeurs ?

Une quarantaine de résidentEs du Sud-ouest s'étaient déplacéEs pour la séance du conseil et neuf (9) se sont présentés au micro pour la période question. La soirée fut longue puisque la période d'information des éluEs et celle des citoyenNEs a duré 2h15. Mais c'est surtout la période d'information des éluEs qui tend à se prolonger. C'est peut-être le revers au fait que nos éluEs, essentiellement les 3 de la majorité, considèrent l'information au public comme faisant partie des relations normales dans le cadre de notre démocratie représentative. Je n'irais pas leur reprocher cette tendance, au contraire. Cependant, à quelques reprises on a tendance à entrer dans des détails qui n'ajoutent pas nécessairement au contenu du sujet. Certaines interventions mériteraient à être resserrées, car autrement on entre dans le « se faire voir » plutôt que « le faire connaître ».

Les informations les plus pertinentes sont venues du Maire sur quelques sujets et de la conseillère Thiébaud qui a court-circuité un point à l'ordre du jour (article 30.09). Mais son choix d'intervention était tout à fait pertinent puisqu'il répondait en quelque sorte à une des interventions du Maire. Nous y revenons plus bas.

Ce qu'il faut maintenir, ce sont les réponses des éluEs aux citoyenNEs, parfois longues, mais nécessaires à une bonne compréhension des échanges.

Période d'information des éluEs

- **Choix douteux du Maire :** Le maire Benoît Dorais a annoncé que l'arrondissement avait autorisé le ministère du Transport (MTQ) à ouvrir un bureau d'information à l'intérieur du Centre St-Zothique à Saint-Henri. Son argument principal était l'enjeu du droit des citoyenNEs à être informé.

Cet argument m'apparaît faible en regard des positions antérieures de l'arrondissement face à un MTQ (représentant de l'État québécois) qui est loin d'avoir gagné ses galons en terme de transparence et qui a affiché un mépris certain pour la population de Saint-Henri depuis le tout début. On se rappellera quelques exemples : la conférence de presse cadenassée derrière des clôtures où des éluEs locaux n'ont pas eu accès, le fait que l'arrondissement a dû « tordre des bras » pour qu'enfin ces messieurs/dames veuillent bien venir informer la population dans le quartier et le refus du MTQ d'attendre le nouveau schéma d'aménagement de Montréal pour y inclure de nouveaux paramètres qui auraient sans doute été plus favorables à la population.

D'autre part, comme nous avons pu le voir et l'entendre lors de l'assemblée publique d'information, les propos du MTQ étaient ni plus ni moins qu'une mascarade de propagande. Et, dans les locaux publics essentiellement financés par des fonds municipaux, c'est le **bureau de propagande** du MTQ qui diffusera le contenu du projet Turcot un projet antisocial et antiécologique. Le Maire Dorais l'a toujours dit, il s'agit d'une bataille politique. Alors, pourquoi laisser entrer le loup dans la bergerie ?

- **Terrain du CN : 1 ou 2 blocages empêchent de régler** : nous continuons de croire le Maire lorsque celui-ci nous a annoncé que « nous aurons de bonnes nouvelles bientôt ». À part l'entente (il semble qu'il y en a une, mais elle n'a pas été produite) entre Vincent Chiara (groupe Mach) et le CN pour le passage des camions du côté sud des terrains du CN, il reste l'épineux problème du bâtiment no 7, un édifice qui doit être cédé à la communauté pour des projets communautaires, sociaux et artistiques.

Hors, 3 intervenantEs associéEs au comité 7 à nous, au Centre social autogéré et à la Fonderie Darling sont venues exprimer de vives inquiétudes à la période question quant à un sérieux problème qui n'avait pas été « repéré » par les services municipaux, à savoir la trop grande proximité des futurs condos de Samcon sur la rue Ste-Madeleine face au bâtiment no 7. Avec une distance de 5 mètres (moins de 17 pieds) entre un bâtiment où certaines activités publiques pourraient être incompatibles avec un milieu résidentiel calme, cela pourrait conduire à des tensions permanentes. Alors, il faut que cette série de condos (environs 90) soit carrément enlevée afin que le bâtiment 7 puisse respirer et jouer son véritable rôle d'interaction entre le secteur résidentiel et le secteur industriel.

Voilà le message que les 3 intervenantEs ont demandé au Maire de défendre clairement. Le Maire a répondu que les discussions se poursuivent et que la présence des condos prévus près du bâtiment 7 était en révision. À suivre...

- Enfin, l'arrondissement s'inquiète du fait qu'un terrain propriété du CN et situé à l'angle de De Sébastopol et Leber aurait été mis en vente. Stratégiquement bien situé, l'Opération populaire d'aménagement y revendique un parc.

Ce terrain avait été cédé par la Ville (une sorte de faveur) autour des années 1990 afin d'accommoder le CN avec ses problèmes de stationnement.

- **Le logement social est maintenant pris au sérieux** : Benoit Dorais a annoncé que l'arrondissement allait rencontrer le POPIR comité logement afin d'évaluer la situation du logement social. La question de la salubrité (enjeu des punaises), mais également il semble que d'autres questions pourraient être à l'ordre du jour. Une telle rencontre se fera aussi à Pointe-Saint-Charles.

Cette action proactive de l'arrondissement nous apparaît une très bonne nouvelle. Soyons positifs. Pour la première fois depuis au moins une dizaine d'années les éluEs du Sud-Ouest vont

rencontrer des intervenants sur le terrain pour tenter d'évaluer la situation dans l'arrondissement montréalais qui comporte le plus grand nombre de logements sociaux. Ce n'est pas un hasard que nous sommes les champions à ce niveau. C'est le résultat de 40 années de luttes sociales dans le Sud-Ouest.

Nous savons que le patrimoine bâti, un patrimoine public, de HLM, d'habitation sans but lucratif et de coopératives est en piteux état à certains endroits. Aux niveaux des HLM particulièrement, les restrictions budgétaires du gouvernement du Québec, et la quasi-indifférence des éluEs municipaux responsables à la Ville en ce qui concerne l'entretien et la rénovation des bâtiments, mettent en péril depuis de nombreuses années la qualité de vie des résidentEs.

Il faut rajouter à ce constat, le fait que peu de nouveaux projets d'habitation sociale voient le jour malgré les besoins pressants exprimés par les groupes de défenses des droits des locataires, alors que les condos pour des ménages à revenus moyens et élevés poussent comme des champignons dans le Sud-Ouest.

En ce qui concerne Pointe-Saint-Charles, nous espérons que les éluEs ne rencontreront pas seulement le GRT Bâtir son quartier (un groupe un peu déconnecté des réalités de terrain), mais inviteront l'ensemble des groupes intéressés par la problématique.

Période de questions citoyennes

À part des questions liées aux services municipaux d'entretien, une seule nouvelle question a surgi :

- Une citoyenne est venue interpellier le Maire sur son ouverture vers la possibilité d'avoir des poules en élevage dans les cours. Benoit Dorais n'a pas fermé la porte, mais il a dit qu'un débat à l'échelle de la ville était nécessaire sur cette question.

Articles à l'ordre du jour :

Article 30.09 – 275 000\$ pour les grands développeurs - comme nous l'avons mentionné plus tôt, le maire a annoncé l'investissement d'une somme de près de 275 000\$ pour trois (3) postes temporaires (il a insisté sur le terme comme s'il craignait que des postes à temps plein soient perçus comme négatif) afin de soutenir les grands projets immobiliers du Sud-Ouest.

Ce montant sera perçu sur les revenus anticipés de 1 million\$ venant des permis que doivent payer les promoteurs pour construire. Ainsi, les $\frac{3}{4}$ de ce million seront des revenus supplémentaires pour l'arrondissement qui nous permettront de « sortir la tête de l'eau ».

Tout ça semble être d'une logique sans faille. Mais...

Et c'est ici que l'intervention de la conseillère Thiébault prend tout son sens et qui a d'abord souligné dans une petite phrase d'un document de l'arrondissement que les nouveaux effectifs municipaux temporaires étaient octroyés (c'est nous qui soulignons) à la demande des promoteurs.

En fait, Sophie Thiébault que le Maire pousse sur le développement maximal des projets afin de retirer des fonds venant des permis, puisque les nouvelles taxes municipales vont à la Ville Centre et ne reviennent pas à l'arrondissement. Si les éluEs du Sud-Ouest dénoncent formellement cette injustice, il n'y a pas de véritable bataille politique qui pourrait entre autres être soutenue par les résidentEs, qui sont en fait les véritables perdants de cette situation.

Le Maire prolonge ainsi la même stratégie que sa prédécesseure Jacqueline Montpetit. On le voit, cela entraîne les plus importantes augmentations d'évaluation municipale à Montréal et des taxes

qui s'en suivent, tout ça pesant davantage sur le loyer des locataires du Sud-Ouest. Une sorte de cercle vicieux.

Ainsi en l'absence d'une meilleure dotation budgétaire venant de la Ville Centre, les services municipaux aux résidentEs diminuent comme l'a déjà affirmé le Maire Dorais. Signalons que l'arrondissement a perdu plus de 20 postes depuis 10 ans.

Alors, à qui serviront les 3 postes temporaires et les 275 000\$, sinon essentiellement aux promoteurs eux-mêmes. Au moins si le Maire avait annoncé en même temps que le 750 000\$ restant de cette opération allait être réservé au logement social...

Article 40.21 la rue Saint-Charles sera désormais à sens unique vers l'ouest entre la rue d'Argenson et la rue Thomas-Keefer (anciennement Atwater).